# Société des Amis du Vieux Chambéry

**Bulletin n° 57 - Année 2018**

# SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBERY

Bulletin numéro 57
Année 2018

Première de couverture :
«*Tango*» - sculpture de Livio Benedetti. Exposition été 2017
Quatrième de couverture :
1902 - dernière procession de la Fête-Dieu, boulevard de la Colonne (avec l'aimable autorisation de Thierry Boillot)

# SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBERY

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5 novembre 1969
Courriel : contact@amisduvieuxchambery.org
Site internet : www.amisduvieuxchambery.org

| | |
|---|---|
| *Siège social :* | 1, rue des Nonnes 73 000 CHAMBERY<br>Tél. 04 79 85 40 63 |
| *Cotisation annuelle :* | 15 € / Cotisation de soutien : 20 € |
| *Compte :* | «Société des Amis du Vieux Chambéry»<br>Banque de Savoie |
| **Permanences :** | Du mardi au vendredi de 16h30 à 18h30<br>Le samedi, de 15h à 17h |

<u>Comité d'Honneur</u>

| | |
|---|---|
| | Le Maire de Chambéry |
| *MM. les Présidents de :* | l'Académie de Savoie,<br>la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie,<br>la Société d'Histoire Naturelle de la Savoie,<br>Grand Chambéry Alpes Tourisme |
| *Membres d'honneur :* | Madame Alice Berlioz, Monsieur Jean Bertolino |

<u>Conseil d'Administration</u>

| | |
|---|---|
| *Président :* | Monsieur Jacques VIOUT |
| *Vice-Présidents(es) :* | Madame Michèle Chappuis, chargée des relations publiques<br>Madame Monique Dacquin, secrétaire, chargée des recherches historiques<br>Monsieur Jean-Baptiste Bern, trésorier |
| *Autres membres du bureau :* | Madame Anne-Marie Brand, Messieurs André Baix, Georges Jenny, Pierre Montet |
| *Membres :* | Mesdames Anne-Claude Calvelli, Chantal George, Marie-Camille Robert, Anne Truchet, Anne-Marie Vallin, Mireille Védrine, Françoise Vernier.<br>Messieurs Dorian Anthoine, Jean Boudet, Michel Bouvier, Franck Morat, Philippe Noel, Jean-Michel Pépin, Albert Perriol, Jacques Ventura |

*Commissaire aux comptes :*
*Madame Léone Martin-Retord*

# SOMMAIRE

Vie de l'association..... page 4

Rapport Moral..... page 5

Rapport financier..... page 13

Sorties et voyages 2017..... page 14

Bilan patrimonial..... page 20

Articles historiques et patrimoniaux :
- Maison Savoiroux (M. Dacquin)..... page 29
- Claudia et Louis Bouvier (D. Anthoine)..... page 38
- Américains à Chambéry (M. Dacquin)..... page 52
- La première piscine de Chambéry :
  les bains de la Rize (M. Dacquin)..... page 56

Saviez-vous que ?
- Bayard..... page 60
- Perron..... page 60
- Les Carmes..... page 61

Souvenirs, souvenirs..... page 63

Saison culturelle 2017/2018 :
- Conférences..... page 65
- Sorties, voyage..... page 67

Liste des présidents de la SAVC depuis sa création en 1933.. page 68

Vient de paraître..... page 69

Nos publications encore disponibles..... page 71

# VIE DE L'ASSOCIATION

Comme nous l'imposent nos statuts, lors du Conseil d'Administration du 13 février 2018, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau président en remplacement de Michèle Chappuis : Jacques Viout.

Ce chambérien, pilier de l'association, était tout désigné pour prendre la présidence.

Trois vice-présidents lui apportent leur aide :

1ère vice-présidente : Michèle Chappuis, chargée notamment des relations publiques.

Vice-président, chargé de la trésorerie : Jean-Baptiste Bern.

Vice-présidente, chargée du secrétariat et des recherches historiques : Monique Dacquin.

Sont également membres du bureau : Anne-Marie Brand, André Baix, Georges Jenny et Pierre Montet.

Nul doute que cette équipe continuera ses actions en faveur du patrimoine et du rayonnement culturel de Chambéry.

*Jacques VIOUT*

# RAPPORT MORAL

En tant que présidente de la société des Amis du Vieux Chambéry, j'ai l'honneur de vous présenter, pour la cinquième fois, l'Assemblée Générale qui retrace la vie de notre association du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2017.

Depuis le début de mon mandat, un gros effort de communication et de participation à de nombreux dossiers patrimoniaux de notre ville a été fait pour attirer de nouveaux adhérents.

Au cours de la saison écoulée, nous avons eu le plaisir de recevoir de nouvelles inscriptions de personnes venant d'horizons divers.

Notre siège est très fréquenté, que ce soit par des adhérents venant nous rendre visite ou des non-adhérents venant nous demander des renseignements.

Notre société confortant sa place au sein des institutions chambériennes, nous sommes de plus en plus sollicités, que ce soit par des étudiants de l'Université, des lycéens ou de nouveaux arrivants à Chambéry curieux de découvrir l'histoire de la cité.

Cette année, compte-tenu des grands projets urbanistiques, nous avons été consultés à de maintes reprises par différents collectifs auxquels nous avons apporté une réponse reflétant le positionnement de notre société.

En 2017, malgré la disparition d'un nombre non négligeable de sociétaires, nous avons augmenté notre effectif. Ces nouveaux venus nous ont découverts lors des différentes manifestations proposées par notre société.

Voici, résumées, nos principales activités de la saison 2016/2017.

Depuis notre Assemblée Générale du 14 janvier 2017, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises : les 10 février, 11 avril, 27 juin, 19 septembre et 16 novembre.

Le 24 novembre dernier, les administrateurs ont été reçus par Monsieur le Maire, l'adjoint au Patrimoine et aux travaux ainsi que par les services concernés. Lors de cette rencontre nous avons exposé nos souhaits, nos craintes et nos satisfactions et avons abordé les grands dossiers d'actualité.

Outre notre assemblée générale du 14 janvier 2017, nous vous avons proposé 11 conférences lors de la saison écoulée, à savoir :

- Le 5 novembre 2016 : « Humbert aux blanches mains » par Laurent Ripart
- Le 3 décembre 2016 : « Lucien Rose » par Jean-François Arragain
- Le 17 décembre 2016 : « Jean Moulin en Savoie » par Jean-Olivier Viout
- Le 7 janvier 2017 : « La grande guerre en montagne » par François Cochet
- Le 28 janvier 2017 : « Béatrice de Savoie » par Alexandre Doglioni
- Le 11 février 2017 : « Germain Sommeiller » par André Pallatier
- Le 25 février 2017 : « Norvège 1940 une victoire oubliée » par le colonel René Gaillot
- Le 11 mars 2017 : « les tramways…au temps où l'on avait encore le temps » par Georges Jenny
- Le 25 mars 2017 : « les Voraces » par Jean-Baptiste Bern
- Le 8 avril 2017 : « le futur musée savoisien » par Marie-Anne Guérin et Sébastien Gosselin
- Et le 21 avril 2017 : « Bellevue, histoire d'une colline ». Au Manège, évocation historique et témoignages. Présentation des aménagements futurs.

A ces conférences s'est ajoutée la traditionnelle conférence décentralisée qui nous a permis la découverte du Château de Thomas II au Bourget du Lac et du Prieuré.

Bien qu'il soit proche de Chambéry, beaucoup de sociétaires ont découvert le château de Thomas II sur les rives du lac du Bourget.

*Le château de Thomas II*

Grâce à la généreuse invitation de la commune et sous la direction de Monique Giès, conseillère municipale, brillante Cicerone, et de Jean-Noël Parpillon, les amis du vieux Chambéry ont pu bénéficier, par une après-midi ensoleillée, de la découverte de cette résidence des Comtes de Savoie datant du 13ème siècle. La riche histoire du site fut retracée tout en appréciant la réhabilitation des bâtiments mettant en valeur le milieu naturel environnant.

*Notre groupe au Bourget du Lac*

Le Prieuré et l'Eglise du Bourget allaient ensuite ouvrir leurs portes, donnant l'occasion à beaucoup de redécouvrir les richesses artistiques du lieu : les étonnantes sculptures du jubé et la crypte archéologique.
Une sympathique réception offerte par la mairie, dans les salons du Prieuré, devait conclure cette escapade printanière toujours très appréciée des nombreux participants.

Et bien sûr nous avons effectué notre visite annuelle sur le terrain avec différents élus de la Municipalité représentant le Patrimoine, l'environnement, les travaux ainsi que les responsables des services techniques. Ce parcours permet de visualiser les différents problèmes évoqués dans nos remarques.

Pour la saison écoulée, aux activités habituelles se sont ajoutées des activités ponctuelles, pour exemple :

- Le 2 décembre 2016, après plusieurs réunions de travail pour sa préparation, a eu lieu à Cognin la manifestation sur les Ecrivains savoyards combattants de la Grande Guerre. Notre société était chargée de présenter Jean Pellerin.
- Le 17 mai nous avons reçu nos amis de la Société savante du Bugey
- Preuve s'il en est encore besoin que les amis du vieux Chambéry ne s'intéressent pas uniquement aux vieilles pierres, nous avons organisé le 29 juin 2017 la visite du centre de tri Valespace suivie le 22 novembre par la visite du Centre d'incinération des déchets.

Nous sommes régulièrement contactés par différents organes de Presse afin d'évoquer des sujets patrimoniaux

Et, bien sûr, nous participons aux grands moments de la vie chambérienne.

**Expositions et vitrines :**

Les vitrines sont renouvelées régulièrement, annoncent les conférences et présentent des clichés anciens ou plus actuels. Elles permettent également de coller à l'actualité comme ce fut le cas par exemple pour l'exposition Eléphantesque ou bien sûr pour l'arrivée du tour de France dans notre ville le 9 juillet dernier.

Cet été nous avons présenté une exposition sur le Vermout réalisée par des étudiantes en Histoire de l'université Savoie Mont Blanc.

*Vitrine du Tour de France*

*La Société sur le terrain !*

Cet été nous avons présenté une exposition sur le Vermout réalisée par des étudiantes en Histoire de l'université Savoie Mont Blanc.

Nous varions au maximum les sujets des expositions afin d'attirer des visiteurs renouvelés. En ce moment, à la suite d'un don de clichés exceptionnels sur les grands travaux d'enfouissement des lignes électriques dans les années 30/40, nous proposons de redécouvrir le Chambéry d'entre les deux guerres.

**Publications :**

En avril nous avons publié notre bulletin annuel n°56. Celui-ci est riche en articles et en illustrations photographiques.

En préparation, deux ouvrages : l'un sur l'Histoire de la colline de Bellevue qui paraitra début 2018 et l'autre sur des témoignages de combattants chambériens et savoyards pendant la Grande Guerre qui paraitra fin mars.

**Actions diverses :**

Notre site Internet est régulièrement mis à jour et enrichi d'articles patrimoniaux. Chaque mois un jeu questions-réponses sur l'histoire de notre ville vous est proposé grâce à Monique Dacquin.

Vous retrouvez sur ce site les activités de notre société : n'hésitez pas à le consulter ! J'en profite pour remercier les administrateurs ainsi que Jean-Daniel Légère qui font vivre ce site et remédient aux problèmes inhérents à son fonctionnement. Par le biais de ce site nous répondons à de nombreuses demandes.

Participant à la vie de notre cité, deux de nos administrateurs, Georges Jenny et Jacques Viout, font régulièrement des conférences dans les maisons de retraite et les Ehpad apportant ainsi un moment de convivialité à leurs pensionnaires : qu'ils en soient remerciés.

Nous nous tenons régulièrement informés sur les grands dossiers chambériens en cours en participant aux réunions.
J'ai l'honneur d'avoir un siège au comité de direction du Grand Chambéry Agglomération Tourisme dont le président est Xavier Dullin.

Nous sommes attentifs à l'évolution de la promenade découverte « en suivant les éléphants » initiée en juillet 2016. Les plans de ce parcours connaissent un grand succès et 2018 devrait en voir le marquage définitif en remplacement des pastilles actuelles mise à mal par les intempéries.

Notre société est également adhérente au Patrimoine Rhônalpin ainsi qu'à l'Union des sociétés savantes de Savoie qui organise régulièrement des réunions de travail.

Bien sûr les 16 et 17 septembre 2017, nous avons participé aux journées européennes du Patrimoine. A cette occasion, le dimanche 17 a été dévoilée une plaque mémorielle en présence de Monseigneur Ballot, archevêque, Michel Dantin, maire ainsi que de nombreux membres de la famille Costa de Beauregard et de chambériens. Cette plaque est située rue saint Réal, lieu d'origine de l'orphelinat du Bocage créé par Camille Costa de Beauregard en 1867.

*Inauguration de la plaque Costa de Beauregard, rue St Réal*

*Journée europeenne du patrimoine à Bellevue*

En complément de la conférence qui a eu lieu au Manège le 21 avril 2017 avec le thème « Bellevue, histoire d'une colline », les 16 et 17 septembre ont été proposées des circuits à la découverte de l'ensemble de la colline. Ces parcours ont connu un vif succès et ont attiré plus de 200 personnes.

Le vendredi 22 septembre a eu lieu la traditionnelle cérémonie des balcons fleuris. Le prix des Amis du vieux Chambéry a été attribué cette année à Monsieur et Madame Cruz-Morey pour le fleurissement régulier de leur loggia de l'Hôtel Beaumont-Carra, place Porte-Reine.

*Remise des prix des balcons fleuris*

Nous suivons régulièrement les évolutions et les problèmes du centre-ville. Pour exemple, le jeudi 23 novembre, avec les copropriétaires de l'immeuble et les services municipaux concernés, nous sommes montés dans l'Horloge de la place Saint Léger afin de constater son état et les travaux à envisager.

Et, bien entendu, après le dossier de restauration du rideau Vacca du théâtre Charles Dullin dont nous avons suivi les réunions de chantier du début jusqu'à l'inauguration, nous continuons avec, cette fois, les travaux de restauration du grand salon ou salle des concerts et, dans les deux cas, nous avons participé à la souscription.

Je pense avoir retracé dans son ensemble les principales activités de notre société pour cette dernière saison.

*Visite sur le terrain avec les services techniques*

# RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat 2016/2017 (en €)

| Emplois | | | Ressources | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Charges locatives** | | **6 417** | **Cotisations (568 sociétaires)** | | **12 604** |
| Loyer | 3 441 | | | | |
| Electricité, eau | 868 | | | | |
| Charges-impôts | 396 | | | | |
| Assurances | 1 712 | | | | |
| **Fonctionnement** | | **8 102** | **Subventions** | | **5 000** |
| Cotisations | 205 | | Mairie de Chambéry | 3 000 | |
| Fournitures, frais divers | 1 194 | | Département (Bellevue) | 2 000 | |
| Téléphone, net, informatique | 1 052 | | | | |
| Entretien, maintenance | 711 | | | | |
| Envoi courriers poste | 1 106 | | **Produits financiers** | | **497** |
| Conférences | 2 349 | | | | |
| Réceptions, AG et autres | 784 | | | | |
| Frais bancaires | 201 | | | | |
| Dons (rideau Dullin) | 500 | | | | |
| **Editions brochures** | | **5 219** | **Ventes brochures** | | **1 642** |
| Edition bulletin | 5 173 | | Faubourg Montmélian | 150 | |
| Tome 21 Lémenc | | (3704) | Tome 21 Lémenc | 258 | (1414) |
| Torne 22 Maché | | (3685) | Tome 22 Maché | 710 | (3639) |
| Sutton | 45 | | Divers | 524 | |
| **Voyages** | | **11 165** | **Voyages** | | **14 700** |
| Le Bourget - Thomas II | 220 | | Le Bourget - Thomas II | 480 | |
| Evian | 1 676 | | Evian | 1 540 | |
| Chamonix | 2 071 | | Chamonix | 2 590 | |
| Italie Briona - Varallo - Turin | 7 199 | | Italie Briona - Varallo - Turin | 10 090 | |
| **Solde débit** | | **30 903** | | | |
| **Résultat (bénéfice)** | | **3 540** | | | |
| **Total emplois** | | **34 443** | **Total ressources** | | **34 443** |

# SORTIES ET VOYAGES 2017

## Samedi 20 mai 2017 : découverte d'Evian

C'est une excursion originale qui a conduit nos sociétaires dans la cité thermale bien connue des Savoyards : Evian. En effet, le centre- ville et ses monuments étaient peu connus des participants.

Le circuit patrimonial a débuté par l'église Notre-Dame de l'Assomption dont l'origine remonte au 13ème siècle. Celle-ci renferme de nombreuses œuvres d'art. Ensuite, découverte des grands monuments de la ville : la Source Cachat, le Palais Lumière, l'Hôtel de ville, magnifiques et somptueux témoignages de l'Art Nouveau.

Le pittoresque et antique funiculaire de la ville permit d'accéder au belvédère offrant une vue imprenable sur la rive suisse du Léman. Un déjeuner raffiné allait précéder une agréable croisière avec un coup d'œil enchanteur sur les riches propriétés des bords du lac.

En résumé, une journée de détente et de convivialité très appréciée.

*Evian*

*Notre groupe à Evian*

## Mercredi 14 juin 2017 : Chamonix et Bonneville

**Chamonix**

Répondant à l'invitation de leurs homologues « Les amis du vieux Chamonix », nos sociétaires se sont rendus dans la capitale de l'alpinisme.

Après une conviviale collation dans les locaux de l'association, les participants furent invités à une déambulation à travers la cité. Le riche patrimoine de la station fut évoqué ainsi que la découverte de sites prestigieux comme le palace « Le Majestic » qui nous a ouvert ses salons. Tous ont pu admirer les œuvres monumentales du peintre Gabriel Loppé, spécialiste des hauts sommets et de la neige.

La visite de la curieuse église anglicane et de son cimetière précéda une découverte attractive des différents bâtiments et curiosités de la ville.

Après le déjeuner pris dans un établissement au décor montagnard « typique », nos sociétaires prirent la route en direction de Bonneville.

**Bonneville**

Cette jolie petite cité mérite un arrêt. Ancienne capitale administrative, elle doit sa prospérité à Béatrice de Faucigny fille du Comte Pierre II de Savoie. La ville médiévale détruite à plusieurs reprises est dominée aujourd'hui par les vestiges du château seigneurial.

Sous la conduite de deux guides conférenciers, nos sociétaires ont pu découvrir l'intéressant patrimoine constitué de divers monuments et maisons particulières non dénués d'intérêt.

Le circuit devait se terminer au pied de la célèbre colonne de Charles-Félix, emblème de la ville. En résumé, cette sortie fut appréciée pour son originalité et l'ensemble des découvertes proposées.

*Bonneville - Colonne Charles Félix*

*Chamonix -Hotel de ville*

## Vendredi 29 et samedi 30 septembre 2017 : voyage en Italie

C'est un voyage marqué du sceau de l'exception que les Amis du vieux Chambéry ont entrepris en Italie. Ils répondaient à l'invitation du Marquis et de la Marquise Solaroli, descendants de la famille chambérienne des Brascorens de Savoiroux.

C'est dans l'imposant château du XIVème siècle que le groupe fut accueilli. Après les mots de bienvenue par le maire de BRIONA, nos hôtes nous firent découvrir leur demeure.

Une agréable réception à laquelle avaient été conviés les Comtes Xavier de Maistre et Brascorens de Savoiroux (descendant du Général Savoiroux) clôtura cette inoubliable rencontre immortalisée par la traditionnelle photo-souvenir et la remise des cadeaux.

Après BRIONA, le voyage se poursuivit en direction de VARALLO pour la surprenante et émouvante découverte du SACRO MONTE. Perchées sur la colline et surplombant la ville, 45 chapelles abritant des scènes grandeur nature de la vie du Christ interpelèrent les visiteurs par leur réalisme et leur qualité picturale. L'imposante Basilique richement décorée avec sa crypte et son gisant laissa à tous une impression de grandeur et de majesté.

*Réception chez le Marquis Solaroli*

*Basilique du Sacro Monte*

La confortable et romantique auberge construite sur le site permit à nos sociétaires de s'imprégner plus encore de l'ambiance et de la magie des lieux.

Le lendemain, c'est en direction de TURIN que les Chambériens continuèrent leur périple. Une brève visite à la Cathédrale Saint Jean devant le Saint-Suaire précéda le déjeuner. Le voyage se termina par le Palais du STUPINIGI, résidence d'été de la Maison de Savoie. Sa récente restauration a permis de restituer toute la somptuosité des bâtiments inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette excursion transalpine restera un grand moment pour les participants qui louèrent l'organisation et la réussite de ce séjour.

*Château de Stupinigi*

# BILAN PATRIMONIAL

## Nos regrets

**La propreté :**

En 2017, une constatation regrettable a été faite par de nombreux adhérents en ce qui concerne la propreté générale de la ville. En effet, au niveau de la voirie et des aménagements, une réduction significative du nettoyage a été remarqué. Il faut aussi reconnaitre que les nombreuses incivilités sont à l'origine de cet état de fait. De plus en plus, on trouve dans les rues et jardins publics de notre ville des déchets de toute sorte (emballages alimentaires, canettes et bouteilles).

*Place Monge*

Certains secteurs proches des écoles sont plus concernés par ce problème. Un quartier malheureusement se signale tout particulièrement : celui de Curial. Outre les nuisances sonores perpétrées par les établissements de nuit, les dégradations sont multiples (tags, dépôts d'ordures, affichage sauvage). Ces méfaits génèrent un sentiment d'insécurité et d'abandon. Puisse un effort être porté sur ces points sensibles afin de ne pas contribuer à donner une image négative de notre cité.

*Affichage sauvage à Curial*

**Le pavoisement :**

Le pavoisement de nos artères régresse d'année en année. En effet les rues : Saint Antoine, Jean-Pierre Veyrat, Trésorerie, Claude Martin, Sommeiller ont perdu leur décoration estivale.

Notre société a été conviée à une table ronde avec les services concernés responsables de ce secteur. Nous avons pu faire quelques propositions pour l'année 2018. D'une part, la pose de quatre mâts (ceux qui se trouvaient naguère autour de la Sasson) place du Centenaire, le long de la barrière donnant sur la partie découverte de la Leysse.

D'autre part, l'installation de quatre grands mâts aux quatre coins de la place des Eléphants. Nous pensons qu'une touche de couleur et d'élévation sur ce secteur mettrait encore plus en valeur le monument emblématique de Chambéry tout en lui conservant sa totale intégrité et en ne causant aucune gêne.

Enfin, la rue Bonivard est appelée dans les prochains mois à continuer son essor: l'installation d'un pavoisement au carrefour formé par les rues Derrière les murs et Bonivard, à la pointe des Halles, serait du meilleur effet. Nous espérons que nos vœux seront pris en compte.

**Illumination :**

Depuis six ans nous demandons que le projecteur éclairant le portail Saint Dominique soit renforcé et que les branches de l'arbre qui coupe le faisceau de lumière soient élaguées. Nous perdons espoir d'être un jour entendus.

**Bâtiments :**

On nous avait promis pour 2017 le nettoyage de la partie basse de la façade du théâtre Charles Dullin. A ce jour, nous n'avons aucune nouvelle sur la réalisation de ce projet.

Beaucoup plus inquiétant encore le silence qui s'établit autour du projet de restauration de la Mise au Tombeau dans la Crypte de Lémenc. Après consultation des autorités responsables, personne ne peut à ce jour nous fournir la moindre perspective et surtout nous renseigner sur l'éventuel déplacement de ce monument.

De même, nous nous étions tous réjouis à l'annonce officielle du lancement du grand projet des allées à partir de 2017. Là aussi, les affaires semblent marquer le pas.

Enfin, que répondre sur l'avenir du château de Boigne à Buisson Rond ?

Nous sommes consultés chaque jour sur l'avancement de ces grands dossiers. Malheureusement il nous est impossible de pouvoir fournir des réponses fiables et encourageantes.
Cependant tous ces points négatifs ne peuvent occulter les améliorations et réalisations que nous avons pu constater au cours de l'année écoulée.

**Les améliorations**

La réinstallation du grand jet d'eau de la place Caffe, qui pendant trois ans avait laissé place à un jardin dit « sec », apporte à nouveau à l'entrée du centre-ville une note d'élégance et de fraicheur.

La remise en eau et le décor floral du 3ème bassin du jardin du Verney (resté à sec l'an passé) ont été salués par tous.

La réparation du banc de pierre devant la façade du Palais de Justice (côté douanes) a été effectuée après 6 ans d'une longue attente.

L'enlèvement tant attendu du cylindre métallique qui depuis de nombreuses années enlaidissait les boulevards a été salué unanimement !

La pose pour la saison à venir du marquage définitif sur le sol de nos rues du parcours touristique « en suivant les éléphants » sera effective avant la saison estivale.

*Place Caffe*

**Les réalisations**

Nous saluons avec beaucoup d'enthousiasme les réalisations florales du jardin du Verney qui ont su associer originalité et bon goût. A noter aussi le nouvel éclairage plus esthétique et plus performant.

A notre demande, les plantations ornant les bacs de la place des Eléphants ont pris une nouvelle ampleur. Les petites fleurs trop souvent pillées et vandalisées ont fait place à des arbustes de différentes espèces.  Cet été, des compositions plus imposantes ont redonné un certain lustre à cette place, tout comme les conifères disposés dans les bacs.

*Jardin du Verney*

*Chambéry plage*

Après avoir été durant de longues années un secteur oublié du vieux Chambéry, la rue Bonivard est en train de renaître et de s'embellir. Vive satisfaction pour notre société de voir restaurées les dépendances de l'Hôtel d'Allinges qui bientôt permettront à divers établissements de bouche de s'installer. Arriveront également de nouveaux habitants dans des logements réhabilités avec goût et originalité.  Toutes nos félicitations à Cristal Habitat pour cette belle remise en valeur.

*Restauration rue Bonivard*

*Blason sur le boulevard de la Colonne*

Une initiative de la mairie, inattendue, nous a réjouis : l'installation de deux grands blasons de fonte représentant les armoiries de Chambéry. Disposés sur le terre-plein au centre du boulevard de la Colonne, ces éléments du patrimoine chambérien proviennent du décor du pont des Amours ôtés dans les années 1970 pour réaliser le parking des Ducs.

Nous étions nombreux le samedi 6 janvier 2018, à l'entrée des halles, pour l'inauguration officielle marquant la réinstallation de la mosaïque Broglio « Le Faisan Doré ». Rappelons que c'est notre société qui a entrepris les démarches auprès de la mairie pour que cette pièce du patrimoine chambérien retrouve une place d'honneur sur un bâtiment de la ville.

*Inauguration de la mosaique*

*Mosaique Broglio à l'entrée des halles*

Nous avons tous connu un grand et intense moment d'émotion le 13 octobre 2017 au théâtre Charles Dullin lors de la présentation du célèbre rideau de Luigi Vacca enfin restauré. Les amis du vieux Chambéry sont fiers d'avoir pu apporter leur contribution financière à cette belle réalisation. Ils poursuivent leur mécénat en ce qui concerne la restauration de la salle des concerts, outrageusement mutilée et abandonnée pendant de nombreuses années.

Voilà, résumés très brièvement, les grands moments qui ont marqué la vie patrimoniale de notre cité. Puisse 2018 voir encore de belles réalisations et la résolution des problèmes et interrogations inhérents aux grands projets de la ville.

*Inauguration du rideau restauré de Luigi Vacca*

*La salle des concerts au temps ancien de sa splendeur*

# LA PROPRIÉTÉ SAVOIROUX A NÉZIN

par Monique Dacquin

*Difficile de reconnaitre dans le pôle Geneviève Anthonioz de Gaulle, situé avenue Docteur Desfrançois, une ancienne maison noble. C'est pourtant un bâtiment chargé d'histoire(s).*

Le lieu est mentionné pour la première fois à la fin du XVIIe siècle : en 1694, Philibert Chapel de Rochefort comte de Saint Laurent fonde une chapelle «joignant sa maison de Nézin» et obtient peu après de Victor Amédée II de Savoie le droit d'établir une fabrique de soie à Nézin.

Sa petite-fille Anne-Marie épouse en 1763 Jean Joseph Bracorens de Savoiroux auquel elle apporte les biens de sa famille. L'estampe de Chereau le Jeune (vers 1750) laisse deviner une partie de ce bâtiment qu'on va connaitre désormais sous le nom de «Maison Savoiroux» puisque les Savoiroux en seront propriétaires quasiment jusqu'au décès d'Auguste en 1886 [1].

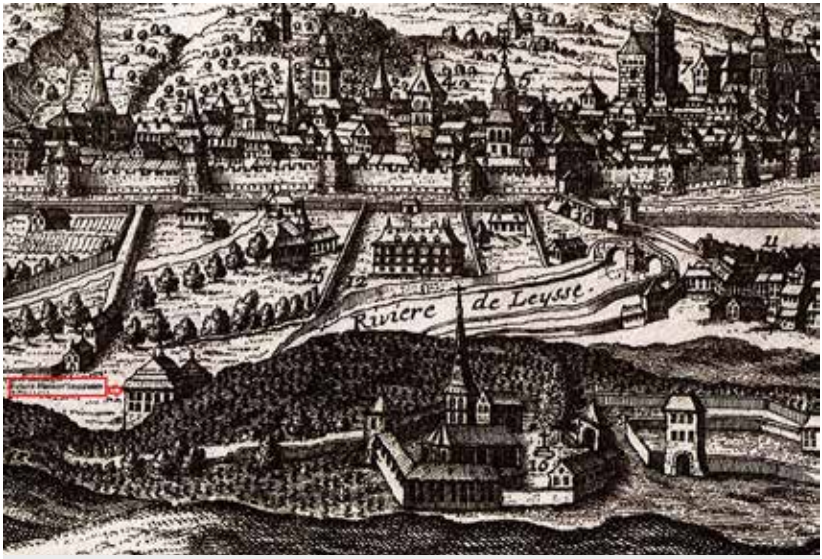


*La maison Savoiroux vers 1750. Extrait de l'estampe Chambéry, ville capitale de la Savoye, Chereau Le Jeune, Médiathèque J.-J. Rousseau, EST X A 000.043*

En 1902, la Ville de Chambéry achète la propriété Savoiroux à une demoiselle de Ledhingen pour 200 000 F. Elle comprend alors «*une vaste et belle maison d'habitation en très bon état, divers bâtiments fermiers*», ... sur une superficie totale de 6 hectares 57 avec jardins, bois, prés, vignes... Le domaine s'étend d'un

seul tenant du faubourg Nézin jusqu'au clos des Carmélites et au presbytère de Lémenc.

A travers cette acquisition, les buts du maire Jules Challier sont de transférer dans le quartier le jardin public, de renflouer les caisses municipales en louant la maison et en vendant certaines parcelles, de garder provisoirement les terres en affermage, et surtout de disposer de terrain pour construire un pont sur la voie de chemin de fer afin de relier les quartiers de Mérande et de Nézin au centre ville. C'est l'actuel pont des Amours.

*Cette photo aérienne de 1963 montre bien que le pont des Amours est un viaduc sur la voie ferrée aménagé à travers le Clos Savoiroux. Département de la Savoie, Archives départementales, [3Fi1 89]. Henrard Roger photographe*

Jules Challier et son successeur Ernest Veyrat vont immédiatement se heurter à une vive opposition, au sein du Conseil municipal puis par le biais d'une pétition d'habitants, face à l'abandon du jardin du Verney au profit du Clos Savoiroux. Le maire doit même préciser qu'il n'a pas fait voter la vente du Verney et que les deux jardins vont co-exister. Alors que la Ville est, d'après l'opposition, endettée,il justifie l'acquisition de la maison Savoiroux en invoquant le projet d'y installer le Recteur d'Académie pour lequel la Ville loue 2000 F/an un bâtiment rue de Maistre.

Sitôt l'achat fait, le Conseil municipal met en location pour 9 ans et 1 000 F/an la plus grosse partie du terrain. C'est un cultivateur de la Ravoire, M. David

Bernard, qui obtient l'affermage de 5 hectares 72. En sont exclus la maison d'habitation et ses dépendances avec quelques parcelles de pelouses et jardins

*Les fermes du domaine Savoiroux en 1911 (et une belle voiture de la famille Bourdon).*

*Collection privée*

Dans la foulée, le Conseil Municipal cherche à louer la maison. Deux locataires sont possibles : le Recteur d'Académie, dont l'installation réclame des travaux assez importants, et un privé M. Marcel Bourdon inspecteur principal adjoint de l'exploitation des chemins de fer PLM qui offre une location de 2500 F/an et prend à sa charge des réparations importantes au bâtiment. Le 1er janvier 1904, la Ville loue donc à M. Bourdon pour 9 ans la maison d'habitation, ses dépendances, écurie, remise et cour, tout en se réservant le droit d'ampiéter sur la propriété pour réaliser le viaduc sur la voie ferrée.

M. Bourdon habitera la maison Savoiroux avec son épouse et ses deux filles pendant 12 ans. Il mariera d'ailleurs à Chambéry sa fille cadette en 1912 avec le futur Général Marcel Ihler. Passionnée de belles voitures, donnant de grandes fêtes dans la propriété, la famille Bourdon a laissé toute une série de photos qui nous montre la maison Savoiroux il y a plus de 100 ans.

*La maison Savoiroux depuis le jardin. Collection privée.*

*La maison Savoiroux face Ouest. Collection privée.*

*La maison Savoiroux face Sud. Collection privée.*

*La maison Savoiroux côtés Nord et Ouest. Collection privée.*

*La maison Savoiroux vue du collège Saint François en 1901. Collection privée.*

## Une propriété contestée

Sur sa lancée, le Conseil Municipal valide le projet de viaduc entre le pont Saint François (place de la Libération) et le croisement du chemin de Mérande et de Lémenc pour 90 000 F à travers le Clos Savoiroux.

Mais il est interrompu en juillet 1905 par un coup de tonnerre : on lui conteste la propriété Savoiroux ! Dans le cadre de la chasse aux congrégations non autorisées, Charles Desreumeaux, liquidateur des Sacramentines dont la maison principale est à Lille, revendique la propriété Savoiroux. Pour lui, ce sont les Scaramentines de Marie-Auxiliatrice qui en étaient les vraies propriétaires et non Mademoiselle Ledhingen qui l'a vendue à la Ville (et qui la tenait elle-même d'une demoiselle Delval qui l'avait acquise en 1885). Ces deux dames sont religieuses Sacramentines, une congrégation non autorisée et dont, par conséquent, les biens doivent revenir à l'Etat. En plus, la Ville aurait dû agir en justice dans les six mois qui ont suivi la nomination du liquidateur, ce qu'elle n'a pas fait. Cependant, cette propriété ne figure pas sur l'état des immeubles des congrégations de Savoie dressé par l'administration... Après bien des tracas, et des voyages à Paris pour le maire et l'avocat de la Ville Maitre Chambon, une transaction va intervenir et la Ville proposera en dédommagement la somme

de 45 000 F. Le 28 mars 1907 le tribunal de Lille donne acte du désistement du liquidateur.

Désormais, la Ville est bien reconnue propriétaire du Clos Savoiroux. Elle reprend donc l'aménagement des lieux en décidant la création d'un grand boulevard partant entre le viaduc et le débouché de Nézin pour aboutir par une vaste courbe au carrefour de Lémenc. La partie Sud restera un parc tandis que la partie nord sera vendue en lotissement. Vingt lots de 850 à 1560 m² sont prévus. La Ville se réserve toutefois deux parcelles : une pour créer un square afin d'installer un monument dans la partie extrême de la boucle, l'autre au niveau du croisement du chemin de Mérande qui deviendra une aire de jeux pour enfants. Le montant des travaux de 60 000 F sera imputé sur l'emprunt de 250 000 F fait au Crédit foncier pour la réalisation du viaduc de Nézin et de ses accès. Pour aménager ce boulevard, la Ville met fin le 30 novembre 1909 au bail agricole de M. David Bernard.

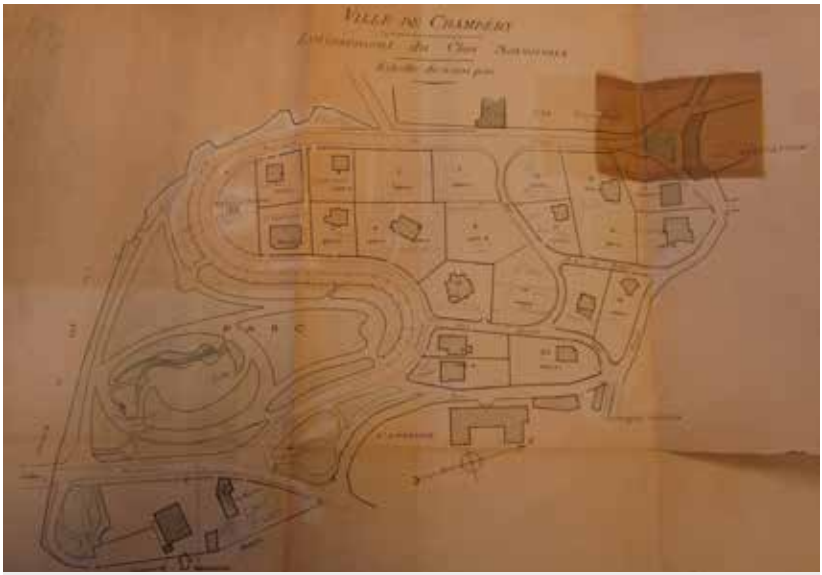


*Plan de la partition du Clos Savoiroux.Archives municipales, Ville de Chambéry, 218 W 141*

Les plans du parc sont confiés à M. Luizet jardinier-paysagiste d'Ecully qui, par la suite, travaillera aussi sur le square du musée savoisien et sur l'aire de jeux vers le lycée Saint Ambroise. Tirant parti de la pente du terrain, il conçoit un parc planté de conifères, de grands arbres et d'arbustes avec de vastes pelouses fleuries, un ruisseau cascadant, une esplanade et diverses promenades. Une emplacement est même prévu pour un terrain de tennis. La dépense de 25 480 F est en partie compensée par la vente des terrains du haut. Le premier acquéreur est M. Donnot rentier à Chambéry qui achète 1 000 m² à 7 F/mètre.

D'autres suivent : M. Champenois industriel à Cognin, M. Bécherat bijoutier à Chambéry... Aucun commerce n'est autorisé dans ce nouveau quartier résidentiel.

*Le sommet du nouveau parc avec les premières villas. Collection privée.*

Du côté de la maison Savoiroux, les événements se précipitent. En juillet 1913, la Ville apprend que le Recteur ne peut pas rester dans l'ancien hôtel d'Alexandry, rue de Maistre car son bail est interrompu. Dans un premier temps, elle décide de transférer l'institution scolaire dans la propriété de Vars montée Valérieux. Mais ces locaux, qui réclament de lourds travaux, s'y prêtent mal. Elle reporte donc son choix sur la maison Savoiroux où le bail de M. Bourdon vient à échéance triennale le 31 décembre 1915. Sont seulement à prévoir des travaux d'installation du chauffage central et de ravalement des façades, ce qui représente tout de même 14 650 F. Au Conseil Municipal, un élu, M. Bernier, s'offusque en vain de la désinvolture avec laquelle on traite M. Bourdon qui a fait de lourds travaux à la maison Savoiroux et est prêt à financer la remise en état de propriété Vars pour rester dans la maison Savoiroux....

Le Recteur n'aura guère le temps de profiter des lieux : en 1920, on apprend que des mesures d'économies entraînent la suppression de l'Académie savoyarde. Le Conseil Municipal aura beau rappeler les droits acquis en 1860, Chambéry perdra son Rectorat et la Savoie sera rattachée à l'Académie de Grenoble.

Après la perte du Rectorat, la municipalité prend la décision non pas de louer la maison Savoiroux, qui selon elle n'a rien à faire dans le patrimoine communal, mais de s'en séparer. Le 18 octobre 1920 le bâtiment est vendu pour 210 000 F à l'Etat pour le compte des Ponts et Chaussées, une administration publique qui, dit-on, saura respecter l'architecture du bâtiment.

*La maison Savoiroux réaménagée par les Ponts et chaussées dans les années 30. Collection privée.*

70 ans après, la maison Savoiroux fera retour à la collectivité lorsque la DDE (Direction départementale de l'équipement) la revendra pour permettre à l'OPAC de Chambéry d'aménager le pôle qui porte aujourd'hui le nom d'une très grande dame : Madame Geneviève Anthonioz de Gaulle (architectes: Louis et Périno).

*Le pôle Geneviève Anthonioz de Gaulle de nos jours. Cliché Monique Dacquin*

Quant au parc, il a été l'objet de tous les soins de la municipalité: en 1913, on décide de créer une serre à côté de la ferme pour y cultiver les fleurs qu'on va y planter et d'embaucher un jardinier et un gardien. Malgré tous ces efforts et son charme, le Clos Savoiroux restera, jusqu'à nos jours, un lieu excentré qui ne parviendra pas à vraiment concurrencer le Verney.

(1) Auguste cédera le domaine Savoiroux à son neveu Courtois d'Arcollières en 1871. / Sources : Archives municipales, délibérations municipales.

# CLAUDIA, LOUIS ET FRANCOIS, UNE VIE DE MAITRE...

par Dorian ANTHOINE

Fut une époque, il n'était pas rare de croiser dans les rues de Chambéry une 2CV filant à vive allure, conduite par une dame. Le temps d'un arrêt, on pouvait apercevoir à l'arrière, des toiles et un chevalet plié. Un peu plus tard, cette même conductrice laissait le volant pour sillonner la ville sur sa bicyclette, parfois pieds nus. Cette figure hors du commun, qui portait des robes raccommodées – ou pas -, a marqué les esprits. Elle avait tout d'une artiste. Cet exposé lui rend hommage, mêlant patrimoine artistique, mémoires chambérienne et savoyarde. Cette dame aurait exactement 110 ans cette année. Claudine Gabrielle Guichon, appelée couramment Claudia, née en 1910, est la fille unique de Pierre Guichon et Franceline Mollard. Les époux Guichon, Chambériens, exploitent un petit bistrot avenue de la Boisse à Chambéry, non loin de la gare. Claudia Guichon passe sa jeunesse à Chambéry avec ses parents. Le grand-père Guichon avait acheté quelques années auparavant une ferme à Saint-Alban-Leysse.

## Claudia, la petite fille aux pinceaux

Cette enfant vive d'esprit atteste d'un goût et d'un certain talent pour le dessin et la peinture. Dès l'âge de 14 ans, elle suit avec enthousiasme les cours dans l'atelier place Saint-Léger du peintre Jean Bugnard. La perte de son père à l'âge de 15 ans provoque un grand chagrin. La peinture lui procure un réconfort. Scolarisée à l'institut Saint-Ambroise de Chambéry, c'est dans cet établissement que Claudia Guichon donnera des cours quelques années plus tard. L'élève deviendra le maitre.

Pour cela, son talent et sa personnalité hors du commun se font rapidement remarquer. Si l'atelier de Bugnard est un lieu qu'elle aime fréquenter (elle y retrouve plusieurs jeunes filles artistes de son âge), elle passe du temps également avec l'Union Artistique. Là elle côtoie ses mentors, Joseph Communal et Amédée Daille.

Les sujets sont variés. Ses carnets montrent des portraits, des scènes de vie, des paysages savoyards puis des fleurs. Ces dernières constitueront l'essentiel de son œuvre. Elle se promène dans les lieux publics, et avec son carnet et son crayon, elle croque les personnages qui animent la vie locale. Elle ne recherche pas une typologie particulière, elle aime les scènes de vie. Il n'est pas rare de retrouver également des dessins, avec des personnes qui posent pour elle dans un fauteuil ou à un bureau de travail.

*Claudia GUICHON, d'après Joseph COMMUNAL*
*Coll. Musée des Beaux-Arts de Chambéry*

Ensuite le choix du support de réalisation de l'œuvre est varié. Le papier pour ses aquarelles mouillées donne de la légèreté, notamment pour les fleurs. Le carton et les panneaux de bois sont utilisés tant pour les bouquets de fleurs que pour les paysages. Plus tard, elle privilégiera les toiles. Munie d'un chevalet pliable, elle part à la recherche de la lumière des paysages lacustres, tel le lac du Bourget et ses barques, ou des scènes religieuses qui l'inspirent. A noter, qu'elle peindra à plusieurs reprises la mise au tombeau de la crypte de Lemenc de Chambéry.

*Esquisses légendées avec des codes couleurs issues des carnets de dessins de C. GUICHON.*
*Coll. particulière*

Très vite, elle témoigne d'une aisance pour la réalisation de compositions florales. Elle se démarque avec deux approches.

La première consiste à peindre à l'huile de grands formats avec des bouquets de fleurs aux coloris clairs. On retrouve les roses de Noël, les lys, les boules de Noël, les chrysanthèmes blancs…

*Etude d'une nature morte, aquarelle. Coll.particulière*

*Jour de lessive en Savoie, huile sur panneau. Coll. particulière*

La seconde est totalement différente, avec un support papier, une peinture très mouillée. Le fond est sombre voire noir. La composition se rapproche d'une cascade de fleurs, avec des tons très marqués, donnant un rappel du fauvisme. Cette pratique met particulièrement en valeur les zinnias, les glaïeuls et les roses.

*Roses rouges, huile sr panneau.Coll. Musée des Beaux-Arts de Chambéry*

*Bouquet à la fenêtre, huile sur panneau. Coll. Musée des Beaux-Arts de Chambéry*

## De l'atelier aux distinctions

Grâce à cette maitrise des caractéristiques des supports et des couleurs, la reconnaissance des amateurs d'art ne se fait pas attendre. La galerie Janin sous les portiques à Chambéry la reçoit. Elle y expose ses peintures. A ce moment-là, elle décroche ses premières distinctions. A 20 ans, en 1930, elle obtient le prix de l'Union Artistique.

En 1929 et 1931, l'Académie de Savoie, lui remet le prix GUY. Rappelons que ce prix résulte de la volonté de François Guy, ancien avocat au Sénat de Savoie qui, à sa mort en 1832, lègue à la Ville de Chambéry une rente annuelle afin de promouvoir la poésie et la peinture, en décernant un prix. Deux clauses sont spécifiées : le sujet doit être imposé et les concourants doivent être nés en Savoie. Le premier lauréat sera récompensé dès 1833. La Société Royale Académique de Savoie, puis l'Académie de Savoie sera juge pour ce concours. On retrouve parmi les récompensés les artistes qui ont contribué à la notoriété de « l'école chambérienne » Claude Hugard, François Cachoud, Marius Valett, Francis Cariffa, Jean Communal. Claudia Guichon est donc couronnée au milieu de ses pairs. Le procès-verbal de la séance de l'Académie du 26 juin 1929 désigne M. Grange, vice-président de l'Académie, M. Bertin architecte honoraire des Monuments Historiques et le marquis d'Oncieu, membres effectifs, pour composer le jury en charge de la désignation du lauréat. Claudia Guichon remporte le prix Guy pour «*14 tableaux allant des paysages et des fleurs au sujet de genre et à l'intérieur*».

Notons qu'en 1931, elle partage cette distinction avec Amédée Daille, son ainé.

Claudia Guichon aime côtoyer le milieu artistique. Dans l'entre-deux guerres, elle fait une rencontre décisive dans sa vie, celle de Régina Camier, en cure à Challes-les-Eaux. A cette époque, Régina Camier est actrice de théâtre et de cinéma en vogue. Elle dirigera même le théâtre des Nouveautés à Paris. Admirative du travail de Claudia Guichon, elle lui achète des toiles, et l'invite à Paris. L'artiste chambérienne, se retrouve à l'Atelier d'Art Sacré de Maurice Denis et de Georges Desvallieres. Elle évolue désormais dans un milieu artistique et mondain, aux côtés de jeunes filles venues de l'Europe entière. Régina Camier reste fidèle à Claudia Guichon, lui proposant d'exposer chaque année ses œuvres. Enfin, en gage d'amitié et d'estime, elle lui demande de décorer sa villa d'Antibes de roses blanches.

*Personne en terrasse, huile sur panneau.*
*Coll. Musée des Beaux-Arts de Chambéry*

## Le foyer Bouvier Guichon

Claudia Guichon rentre ensuite à Chambéry, pour retrouver celui qu'elle épouse en 1933, Louis Bouvier. Ce dernier est à ce moment-là principal clerc à l'étude de Maître Pillet à Chambéry. L'acte de mariage mentionne que la mariée est « artiste peintre ».Un an plus tard, nait François, fils du ménage Bouvier. Il sera le fils unique de l'artiste qui s'est éloignée de l'environnement mondain parisien pour une vie plus rangée. La petite famille déménage en 1936 à Sallanches, dans le Faucigny, car Louis Bouvier, est nommé notaire comme successeur de Maître Vandenbroucque. Les paysages majestueux du Pays du Mont-Blanc, sont une source extraordinaire d'inspiration artistique. Claudia continue à peindre, et signe ses tableaux *Guichon Bouvier*.

*Le couple BOUVIER-GUICHON en 1933. Coll. particulière*

La famille édifie une belle bâtisse dans le centre-ville de Sallanches, face à la chaine du Mont-Blanc. Au rez-de-chaussée, se situe l'étude, au premier étage l'appartement familial, et au second étage un autre appartement. La clarté de cet intérieur en fait un atelier idéal.

*La villa BOUVIER à Sallanches, Carte de visite. Coll. particulière*

Elle continue à peindre des fleurs tant admirées, mais se rend également avec son petit chevalet près des lacs et des villages proches de Sallanches. Elle initie son mari à la peinture. Il décore des panneaux en bois avec des paysages lacustres notamment. Toutefois, cette production reste très limitée, n'ornant que les murs des propriétés familiales. Néanmoins, cette approche montre la sensibilité de cette famille pour l'art, sans devenir collectionneur. La mobilisation de son mari lors de la Seconde Guerre mondiale marquera un frein dans la vie artistique de Claudia Guichon Bouvier. Dès 1943, elle ne peint quasiment plus.

*Barques sur un lac, huile sur panneau, Louis BOUVIER, 1934. Coll. particulière*

## Les années passent, les tableaux se raréfient

La santé de Maître Louis Bouvier va rapidement se détériorer. Les déplacements deviennent de plus en plus difficiles. En 1971, son fils François, lui succède comme notaire à Chambéry. Claudia Guichon Bouvier, en femme aimante va consacrer ces années à s'occuper de son mari, qui a dû être amputé des deux jambes. Celui que l'on transportait dans une chaise à porteur lors des cérémonies militaires, va progressivement tomber dans l'oubli. Le cercle d'amis se restreint, la famille se resserre. Maître Louis Bouvier s'éteint en 1977 dans sa maison à Sallanches, dans la solitude, excepté sa chère Claudia et son fils tant protégé. Claudia Guichon Bouvier vieillit, les pinceaux sont rangés. La villa de Sallanches devient son musée avec une certaine nostalgie, le grand chevalet d'atelier et celui de terrain ne verront plus de toiles se charger de couleurs. Toujours amoureuse des arts elle constitue avec son fils une bibliothèque consacrée aux Beaux-Arts (peinture, sculpture et théâtre), le reflet d'une vie hors du commun.

## Mère et fils, une union familiale et artistique

Alors que Claudia Guichon Bouvier veille sur son fils avec amour et attention, ce dernier ne cherche pas à reprendre les pinceaux de sa maman. Lorsqu'il n'est pas à l'étude, il gagne le grand air, sur les hauteurs de Sallanches. Il quitte les sentiers fréquentés pour se retrouver seul avec la nature. Là où sa maman quelques années auparavant dépliait son chevalet, lui sort un carnet et un stylo. La nature est sa source d'inspiration, sa muse poétique. S'il exprime ses

sentiments face aux masses rocheuses, ou à la mélancolie des chemins, il dédie également des poèmes aux saisons. Homme très pieux, il consacre des vers à des souvenirs d'évènements, telle la venue du Pape à Annecy en 1986. Célibataire toute sa vie, il reste près de sa maman, et souffre de voir son père infirme, laissé pour seul. En témoignage, de sensibilité et d'amour, il lui dédie le poème suivant intitulé *Le Pardon*.

*« Qui sont ces amis qui laissèrent si seul*
*Mon père quand il eut les jambes amputées*
*Quand il perdit la liberté d'aller pisser*
*Sur le grabat qui serait un jour son linceul*

*Ces gens là qui ne vinrent pas trinquer un verre*
*Avec l'homme cloîtré sur un lit de misère*
*Après le labeur et les blessures de guerre*
*Lui qui donna sans compter sa vie toute entière*

*Que les cascades les vomissent et les torrents*
*Les charrient comme un grain de sable tout petit*
*Plus petit que rien loin d'ici vers le néant*

*Mon père cependant par l'enfant qui est né*
*Par le soleil par le soleil qui luit et la main qui guérit*
*Dans sa bonté leur avait déjà pardonné »*

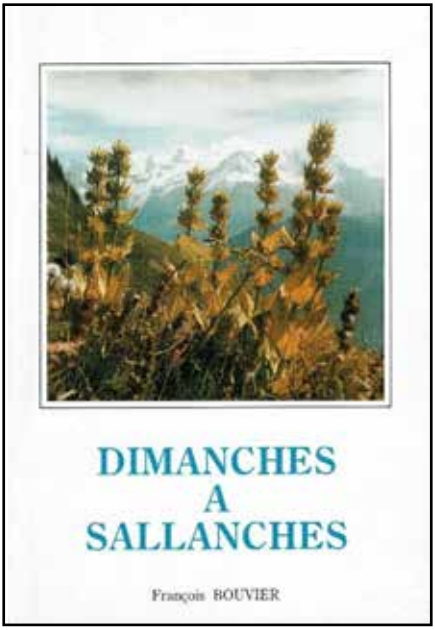

Ses poésies, Maître François Bouvier les édite en 1987, dans un recueil intitulé « *Dimanches à Sallanches* », en 1200 exemplaires. Maintenant mère et fils ne se quittent plus. Agée et fatiguée, Claudia Guichon Bouvier décède à l'hôpital de Sallanches en 1997 à l'âge de 89 ans.

## François Bouvier, héritier et passeur de mémoire

Les résidences de Sallanches et Chambéry sont bien silencieuses, empreintes de nostalgie. François fils unique du ménage Bouvier Guichon prend sa retraite. Il donne de son temps pour la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph à Chambéry, et pour rendre hommage à ses parents. Son accomplissement a été marqué en 2002 par deux expositions dédiées aux œuvres de Claudia Guichon Bouvier, l'une à Sallanches, et l'autre à Aix-les-Bains au musée Faure. Les tableaux sont admirés par le grand public. Plusieurs personnes se remémorent ce couple original connu par tous. François Bouvier, voit en ces expositions une manière de redonner vie à ces souvenirs constituant l'œuvre de toute une vie. Un respect qu'il rend notamment à sa maman, en roulant toujours avec sa 2CV quotidiennement, celle qu'il y a quelques décennies était devenue un attribut de l'artiste. Plus rarement, il aime accueillir chez lui des artistes locaux pour leur présenter les tableaux de cette chère maman. Amateur d'art, il achète à des peintres savoyards des toiles qu'il accroche dans son environnement.

François Bouvier avançant en âge, vivant seul, s'interroge sur le devenir de ce patrimoine familial. Peu avant son décès en 2006, par testament, il lègue l'ensemble de ses biens à la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry. Il précise cependant que la villa de Sallanches revienne à la Ville de ladite commune. Comme dernier hommage à son cher père, François Bouvier avait fait graver une plaque en marbre relatant les principales dates de sa vie, avec ses distinctions militaires, fixée sur la façade de la maison de Sallanches. Il stipule que quel que soit le devenir de la villa, cette plaque doit être conservée. En 2018, la Ville de Sallanches a démolit la maison, qui sera remplacée par un ensemble de logements sociaux baptisé « Résidences Louis et François Bouvier. La plaque devrait être reposée à la fin du chantier. Quant aux 19 tableaux de sa mère, se trouvant à Sallanches, comme indiqué, ils ont été donnés au musée Faure d'Aix-les-Bains, en reconnaissance pour l'organisation de l'exposition de 2002, et pour en assurer la conservation.

L'étude et l'appartement de Chambéry – avenue du Général de Gaulle - sont légués à la Ville de Chambéry. Il est stipulé que les tableaux familiaux soient remis au musée des Beaux-Arts de ladite commune. Il s'agit plus précisément de 62 œuvres de Claudia Guichon Bouvier. A cela s'ajoutent 5 autres tableaux de différents peintres (Communal, Daille…) dont un de Louis Bouvier.

En résumé, l'art et l'amour ont été le ciment de cette famille qui a contribué à enrichir le patrimoine savoyard. Aujourd'hui, Claudia, Louis et François Bouvier reposent ensemble dans le caveau familial au cimetière de Sallanches, mais les tableaux ne ternissent pas, les mots ne se perdent pas…

*Tableau légué et conservé au musée des Beaux-Arts de Chambéry*

*Tableau légué et conservé au musée des Beaux-Arts de Chambéry*

*Chevalet pliable de*
*Claudia GUICHON BOUVIER.*
*Coll. particulière*

# DES AMÉRICAINS À CHAMBÉRY

par Monique Dacquin

Il y a 100 ans, les permissionnaires américains arrivaient à Chambéry.

*Des soldats américains visitent la tour demi ronde du château. DR.*

Lorsqu'il apprend le 21 novembre qu'Aix, Annecy, Chamonix mais pas Chambéry ont été retenues pour accueillir les permissionnaires américains, le Maire Pavèse réagit en écrivant au Général Pershing, commandant en chef de l'armée américaine car «*cette omission certainement involontaire est de nature à priver le commerce chambérien et spécialement les hôtels d'une source de profits particulièrement appréciable dans les circonstances actuelles»... « La Municipalité... a pensé que la Ville de Chy, ancienne capitale du Duché de Savoie, berceau de la famille royale d'Italie devait à son passé, à sa situation géographique, au patriotisme de ses habitants, au nombre de ses enfants tombés pour la défense du Droit, la faveur d'être admise à recevoir pendant la durée de leurs permissions des soldats de la grande République amie et alliée. Bien que notre cité n'offre pas les vastes ressources hôtelières des stations de luxe comme Aix ou Chamonix, elle dispose de quelques bons hôtels pouvant vous fournir au moins 200 chambres confortables et il s'y trouve des familles bourgeoises de parfaite moralité qui accepteraient de recevoir vos nationaux à leur foyer... Nous savons que vos jeunes compatriotes sont très sportifs. Aussi trouveront-ils chez nous un comité local qui mettra à*

*leur disposition les moyens de pratiquer leurs jeux favoris : tennis, football, hockey, patinage, canotage, natation… Il sera interdit aux restaurateurs, cafetiers, limonadiers, tenanciers de bars de servir à vos soldats des eaux de vie, liqueurs et spiritueux de toute nature… En somme vous pouvez être assuré que vos permissionnaires trouveront à Chambéry, dans un site des plus agréables, des conditions climatiques excellentes et une hospitalité aussi cordiale que confortable*». Le Général Persching répond dès le 30 novembre que la question des permissions est à l'étude

Et les premiers permissionnaires américains débarquent à Chambéry le 20 février 1918 à la grande satisfaction des commerçants locaux. Ils sont accueillis par le Maire à l'Hôtel de Ville par les mots suivants « *Cette réunion doit témoigner à nos Alliés d'outre océan qu'ils bénéficieront chez nous de la légendaire hospitalité savoyarde et qu'ils trouveront chez notre population l'accueil cordial et pur de calcul que l'on doit aux défenseurs désintéressés de la plus juste des causes* ». Peu avant, il a attiré l'attention du Conseil municipal sur ce que représentaient pour la Ville les permissionnaires américains «*On se fera une idée de l'intérêt que présente cette question pour le commerce local quand on saura que le prix des journées d'hôtel payées par eux est de 11 F au minimum, ce qui donne pour 200 permissionnaires 2 200 F/jour, somme à laquelle il faut ajouter les dépenses en ville soit 1 000 F/jour au moins. C'est donc une recette de 3 200F/jour ou de 10 000 F/mois qui sera assurée aux négociants chambériens* ».

## On interdit aux commerces de vendre aux soldats de l'alcool fort.

Le problème est que ces permissionnaires ont beaucoup d'argent, qu'ils sont là pour se détendre, se changer les idées, faire la fête et qu'on interdit aux commerçants de leur vendre de l'alcool fort . Une affiche du 20 février 1918 conservée aux archives municipales rappelle qu'il est interdit de servir aux Américains autre chose que du vin, de la bière, du cidre, du thé, du café et du lait. La sanction est la consignation temporaire ou définitive en cas de récidive. De plus, les cafés ne doivent plus recevoir de clientèle la nuit.

On va cependant très vite constater un certain nombre d'infractions comme la présence de consommateurs civils et militaires à 1 h du matin chez Mme Roullet rue des Nonnes avec vente de liqueurs alcooliques à des militaires américains ou au café de l'époque rue Croix d'Or qui, étant consigné, a pourtant reçu des militaires américains dans une salle dérobée.

Le 5 mars 1918, le Maire écrit à Emile Ullens Président du Comité de patronage des permissionnaires américains « *Malgré notre meilleure volonté, il n'est malheureusement pas possible de placer un gardien de la paix en sentinelle devant chaque établissement consigné aux américains…. La police américaine*

*qui dispose d'une vingtaine d'hommes pourrait organiser une surveillance permanente dans les rues où se trouvent ces établissements. Trois hommes suffiraient pour cela : un place Monge, un rue de la République et rue Denfert et un rue Croix d'Or et place St Léger. J'ajouterai qu'il me semble utile de recommander aux soldats américains une attitude plus réservée vis-à-vis des femmes qu'ils rencontrent dans les rues. Beaucoup d'entre eux confondent les dames honnêtes avec les filles de mœurs légères et se livrent à des facéties de mauvais goût. Il faudrait éviter cela* ».

VILLE DE CHAMBERY

AVIS

A la demande des Autorités Américaines, il est expressément interdit aux Cafetiers et Débitants de Boissons de servir aux Soldats Américains des boissons autres que celles qui suivent :

| | |
|---|---|
| VIN | THÉ |
| BIÈRE | CAFÉ |
| CIDRE | LAIT |

Tout Cafetier ou Débitant convaincu d'avoir servi à nos Hôtes de l'alcool ou autres liqueurs alcooliques, verra son établissement consigné temporairement aux Troupes Américaines, et DÉFINITIVEMENT EN CAS DE RÉCIDIVE.

Chambéry, le 20 février 1918.

Le Maire,

E. PAVÈSE.

*Une affiche interdisant de vendre aux Américains de l'alcool fort.*
*Collection Archives municipales, NC*

Autre problème : dès le 21 mars, le Préfet écrit au Maire « *Certains fournisseurs vendent les objets de leur commerce aux soldats américains à des prix véritablement excessifs. Cette façon de procéder, outre qu'elle contribue au renchérissement général de l'existence, est de nature à porter atteinte à la cordialité des relations qui doivent exister avec nos alliés et à nuire à notre réputation ainsi qu'à nos intérêts même dans les pays amis de la France* ». Il demande une indication visible des prix. Le Maire lui répond que depuis l'arrivée des Américains, le 20 février, des étiquettes de prix rédigées en anglais et en français se trouvent dans tous les magasins.

Une enquête de 1927 sur le séjour des Américains en Savoie nous apprend qu'environ 4 000 à 6 000 permissionnaires américains auraient été reçus à Chambéry de février 1918 à mai 1919 (on est bien loin d'Aix les Bains qui aurait accueilli environ 113 000 hommes). De son côté Challes en a aussi accueilli 6 000. Les permissions étaient de 7 jours.

Le cercle des permissionnaires et le siège de l'administration américaine étaient installés dans les locaux des services agricoles rue et place du château. Le poste de police américain était pour Chambéry au Foyer rue Pasteur, puis dans les locaux de la Justice de Paix du canton Nord vers Pont d'Hyères et il y avait des plantons de police américaine en permanence à la gare.

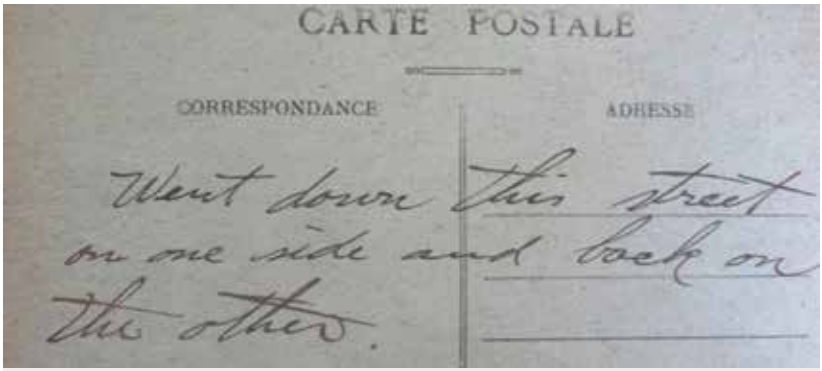


*Sur une carte postale de la rue de Boigne envoyée à sa famille, un soldat américain raconte qu'il «a fait» les portiques (traduction : nous sommes allés par un côté de cette rue et revenus par l'autre).*

Les permissionnaires étaient logés dans les différents hôtels de la ville : France, Terminus, Croix Blanche, Princes, Central et Chapon fin ainsi que chez des particuliers. Pour se distraire, ils avaient loué par convention avec la ville le théâtre pour y donner des séances de music hall, des concerts, des films... Ils avaient aussi obtenu la mise à disposition de la grande salle de la Grenette pour la transformer en skating et lieu de récréation. Ils jouaient les touristes à la Féclaz ou au sommet de la tour demi ronde du château. Toutes les dépenses étaient prises en charge par l'association américaine YMGA (Young Men Christian Association).

Au départ, ce n'était que des soldats blancs, puis sont venues des personnes noires et métisses. A Chambéry, on a signalé des cas d'ivresse, de rixes mais aucun problème sérieux ni de conflits avec la population qui a surtout retenu que les permissionnaires avaient beaucoup d'argent et qu'ils dépensaient sans compter.

---

Sources : archives muncipales, registres des Délibérations municipales, 4 H 2.

# La première piscine de Chambéry : les bains de la Rize

*A l'heure où l'agglomération rénove la piscine du stade, petit retour sur les bains de la Rize [1] qui ont été la première piscine de Chambéry.*

Chambéry doit sa première piscine publique à une initiative privée. En 1888, Jean Rey (aussi appelé Aimé), né aux Marches en 1848, ouvre à Joppet, entre la Leysse et la voie ferrée, des bains publics alimentés par le canal de la Doria. A l'époque, l'endroit, qui deviendra le quai de la Rize, est inhabité. Jean Rey mise sur le succès de ses bains pour des raisons à la fois hygiéniques, éducatives, touristiques et aussi parce qu'il pense que les plaisirs de l'eau vont se développer.

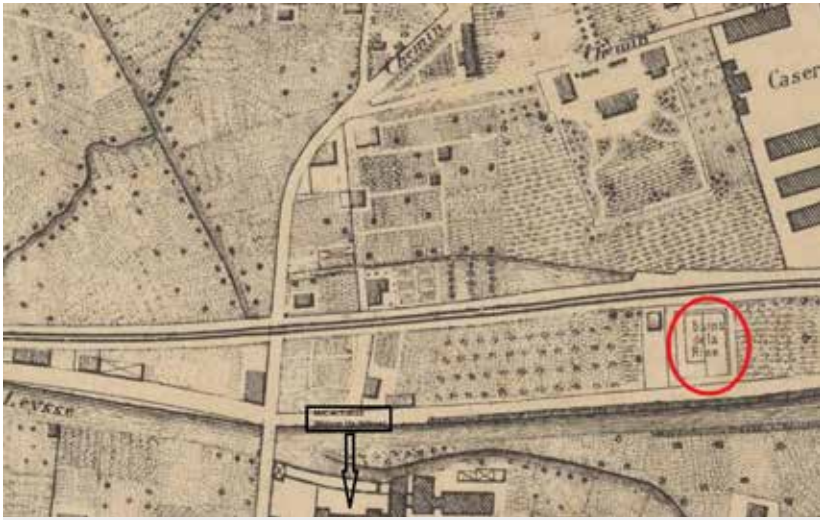


*Les bains de la Rize en 1906, entre la maison Sainte Hélène (MJC) et la caserne des Chasseurs Alpins. Collection Médiathèque Jean-Jacques Rousseau.*

L'établissement des bains mesure 49 mètres de large sur 80 à 90 mètres de long, la superficie totale de la propriété Rey étant d'environ 4 700 m². Il comprend deux bassins, un grand profond de 1,90 mètre et un autre plus petit réservé aux enfants. A l'entrée se trouvent un préau et une salle d'attente. 150 cabines sont alignées de chaque côté des bassins. Les contemporains signalent que l'eau était d'une "propreté exemplaire". Les bains sont aussi réputés pour la qualité de l'école de natation tournée surtout vers  les institutions. Les écoliers de Caffe, par exemple, s'y rendent deux fois par semaine pour apprendre à nager.

Le prix d'entrée est fixé à 0,50 F/personne (avec un tarif global de 500 F pour les institutions). La moyenne des recettes est de 1800 F/an, ce qui laisse supposer une fréquentation d'environ 3 600 individuels chaque été. On peut

aussi y louer son caleçon de bains pour 5 et 2 sous (ce qui représente un chiffre d'affaires de 200 F/an pour l'établissement).

A l'origine, les bains étaient ouverts des jours différents pour les hommes et les femmes : mardi et vendredi étaient réservés aux dames, lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche aux messieurs. Mais les femmes devaient être peu nombreuses à pratiquer la natation car en 1894, les bains ne leur sont plus ouverts que le vendredi après-midi. Et en 1899, elles n'y ont plus accès : seuls les hommes peuvent désormais se baigner tous les jours de la semaine, à l'exception du vendredi matin où les bains sont fermés jusqu'à 14 h.

GRANDS BAINS DE LA RISE
ECOLE DE NATATION
Chambéry — A JOPPET — Chambéry
Établissement de premier ordre avec tout le confort désirable.
Eau splendide et ferrugineuse.
Les Bains sont ouverts : les mardis et vendredis, pour les Dames, et les lundis, mercredis, jeudis, samedis et dimanches, pour les hommes.

*Une publicité pour les bains parue en 1888 dans Le Courrier des Alpes. Collection Médiathèque Jean-Jacques Rousseau.*

## Une piscine l'été, une patinoire l'hiver

Bien entendu, ces bains ne fonctionnent qu'à la belle saison. Mais l'avisé Jean Rey a eu l'idée, dès 1888, de passer pour l'hiver un bail avec la Société des patineurs chambériens dont le trésorier est le libraire André Perrin. Il leur loue une partie de la semaine l'étang de la Rize et l'exploite les autres jours (jeudi et vendredi) en patinoire ouverte au public. Le droit d'entrée est alors de 0,30 F/personne. Un «skating ring» (patinage en extérieur) ouvert à tous les patineurs et aux spectateurs, grâce à une grande véranda vitrée et chauffée, est même organisé à la Rize en décembre 1890.

A partir de 1894, les relations se tendent avec le Conseil Municipal qui redoute les crues de la Leysse au niveau du barrage établi par Jean Rey. Une délibération municipale souligne que «*Le barrage de la Rize est celui en amont de Chambéry qui a la plus grande pression à supporter étant donnée la faible largeur du lit de la Leysse à ce point*». Mais les tensions viennent surtout de l'urbanisation progressive des lieux qui obligent petit-à-petit la municipalité à amener l'eau potable dans le quartier, à aménager le chemin sans parapet ni éclairage le long de la Leysse et finalement à créer un quai.

C'est ainsi que la demande de Jean Rey d'établir dans le lit de la Leysse, entre les bains et le siphon du canal de Mérande, vers le pont des Carmes, une canalisation de ciment en vue de l'établissement d'un lavoir n'est accordée qu'à titre précaire (en particulier parce qu'elle permettrait de supprimer les fosses d'aisance en rejetant tout dans la Leysse !) puis retirée car elle présente des risques et que le terrain Rey prendrait de la valeur...

Le futur quai de la Rize va être aménagé, dans le prolongement du quai Nezin (Charles Ravet actuel) par le Département et la Ville dans le cadre du chemin de grande communication 1 qui mène de Chambéry à Albertville et Faverges. Ce chantier envisagé dès 1905 frappe d'alignement sur 110 mètres de longueur (environ 234 m²) l'établissement des bains. Il entraîne en particulier la démolition du préau et le déplacement de la pompe d'alimentation.

*Les bains de la Rize, les deux bassins, le préau et une partie de leurs cabines.*
*Cliché Louis Grimal, Collection Musée Savoisien, Département de la Savoie, GB 197.*

Agé et sans doute pas en très bonne santé, Jean Rey propose au Conseil municipal le 16 mai 1908 la vente de son établissement amputé pour 23 000 F en insistant sur l'intérêt pour la Ville de disposer d'une piscine. En juillet, il fait savoir que si son offre n'est pas acceptée, il demande des indemnités de 9 000 F. Les dépenses pour la réalisation du quai entre le pont des Carmes et celui de la Garatte avaient été estimées à 54 000 F dont 13 000 F pour les acquisitions de terrain. Ces travaux seront adjugés en 1912 à 38 900 F.

Le Conseil Municipal trouve les exigences de Jean Rey exagérées et décide le 30 septembre 1908 de l'exproprier de la bande de terrain devant servir de quai. Les délibérations nous apprennent qu'en 1910 l'expropriation est demandée pour quatre propriétaires aux "prétentions excessives" : Monsieur Jean Rey, Madame Dépoisier institutrice à Vimines, Madame Chevron rentière et Monsieur Ducret Louis. Le Conseil municipal prend soin de s'offrir les services d'un avocat, Maître Girard Madoux, pour défendre les intérêts de la Ville dans l'expropriation Rey.

Les bains ne survivront pas à l'amputation et au décès de Jean Rey en 1911. Mis en vente en 1923, l'établissement est encore conservé mais à l'abandon en 1935. Des sportifs tenteront de le réouvrir mais ils se heurteront aux exigences des riverains et devront renoncer. Lorsque l'Outillage national en 1933 attribuera à Chambéry une subvention pour l'aménagement d'une piscine, on envisagera une dernière fois le site de la Rize.

Finalement, Chambéry restera sans piscine publique jusqu'à l'inauguration de la piscine du Stade en 1947, ce qui permet au journal Paris Soir d'ironiser en 1923 "Alors que partout en France on mène campagne pour la construction de piscine, à Chambéry, on envisage de détruire l'existante non exploitée... Un seul hôtel de bains, et une quinzaine de cabines aux douches muncipales, c'est bien peu pour une ville de tourisme".

---

(1) Les deux orthographes Rize et Rise co-existent.

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## La descendance de Bayard

Près de 500 ans après sa mort, le Chevalier Bayard a été sous les feux de l'actualité en 2017 puisque l'un de ses descendants indirects (il est issu de la soeur de la mère de Bayard), le Préfet Jean-Christophe Parisot, a pu prouver que les restes retrouvés aux Archives départementales de l'Isère étaient bien ceux du Chevalier sans peur et sans reproche. La Ville de Chambéry est aussi concernée par la descendance de Bayard puisque celui-ci aurait eu une fille naturelle, Jeanne, qui a épousé François de Bocsozel. Et la dernière descendante de cette famille dauphinoise, Anne-Sophie de Bocsozel, mariée à François Perrin d'Avressieux baron d'Athénaz, est décédée et a été inhumée à Chambéry en 1834. Anne-Sophie de Bocsozel avait assisté à l'inauguration de la statue de Bayard à Grenoble, place St-André, en juin 1823.

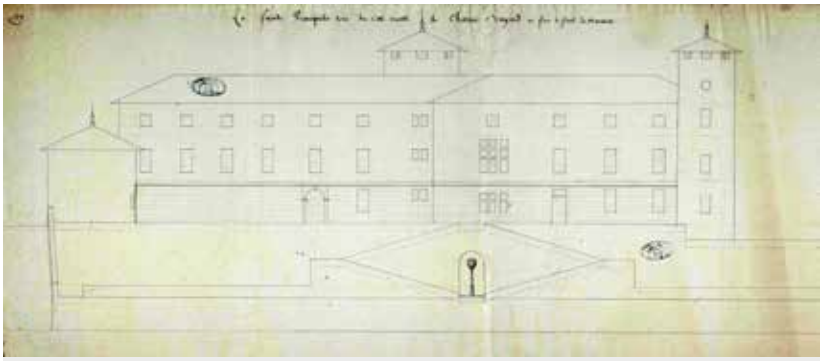

*La façade du château Bayard. Collection Médiathèque Jean-Jacques Rousseau)*

## Curiosités généalogiques

Le successeur du Général de Boigne à la tête des armées mahrattes en Indes, le Général Perron, un Français originaire de la Sarthe, a eu une descendance nombreuse dans laquelle on trouve aussi bien l'épouse du Président Giscard d'Estaing, Anne-Aymone de Brantes, descendante de la première fille du Général (mariée au Comte Charles de Monstesquiou-Fezensac), qu'un ancien ministre de ce même Président, Michel Poniatowski, issu de la 6e fille du Général (épouse de Léon de Montesquiou-Fézenzac). Dans la descendance Perron, figure aussi le Marquis Solaroli dont l'ancêtre a fait fortune en Inde (par la 4e fille Perron épouse de Frédéric de la Rochefoucauld qui a eu une fille mariée au Prince Pietro Aldobrandini de la famille Borghese). Perron avait eu six filles et un fils Jésuite. Les Généraux de Boigne et Perron ont entretenu une correspondance suivie jusqu'à leur décès.

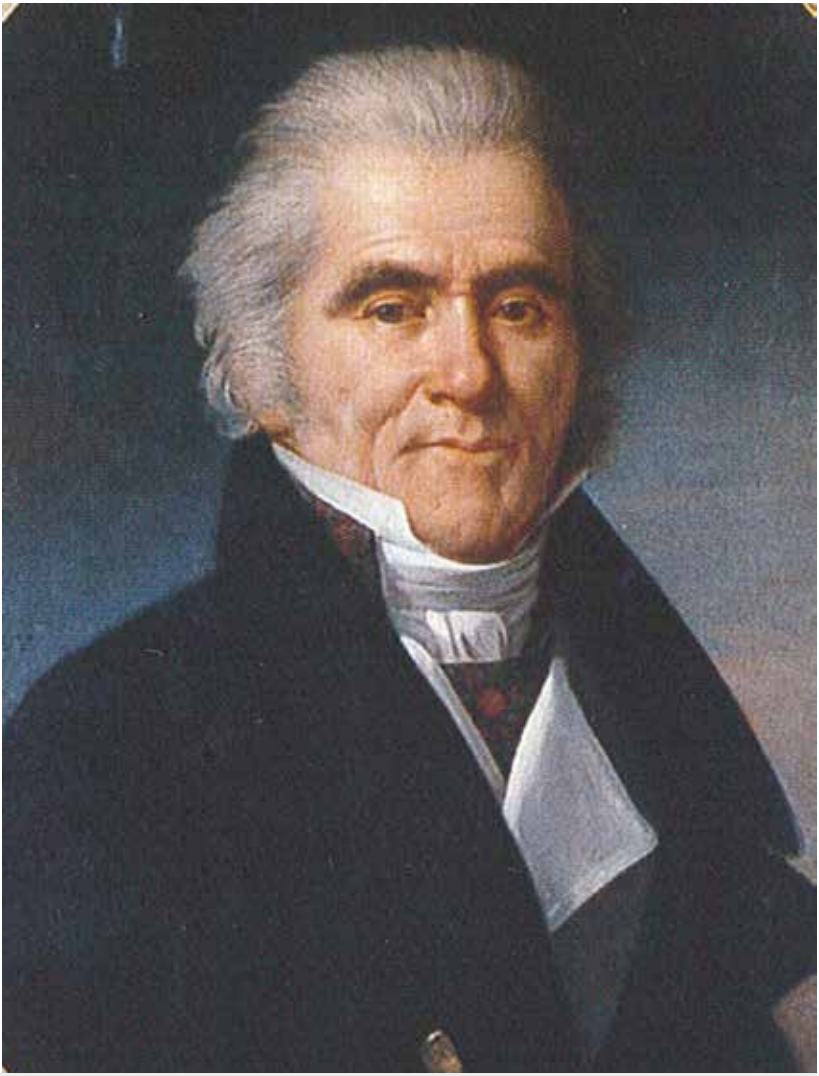

*Le Général Perron par Robert Lefèvre. Collection privée*

## Le retour des Carmes

C'est sans doute parce que le commissaire des guerres Joseph Gillet souhaitait conserver la vue qu'il avait que l'église des Carmes du faubourg Montmélian a été démolie. Voilà ce que nous révèle un acte sous seing privé signé le 12 novembre 1805. Trois entrepreneurs s'y engagent à démolir en entier l'église et «*à ne point rebâtir sur la même place, tout au moins à une hauteur qui puisse masquer en aucune façon la vue de la ville que peut avoir le dit Sieur Gillet*

*Gillet du premier bâtiment provenant du premier lot qui lui appartient et des fenêtres actuellement existantes ou de celles qu'il voudrait y faire placer à la même hauteur ou plus haut sans son consentement par écrit, clause expresse sans laquelle la cession du terrain n'aurait pas eu lieu*». L'église des Carmes, qui était une des grandes nécropoles de la ville, était réputée pour sa chaire de forme octogonale, décorée de têtes sculptées et portée par seize piliers de noyer à chapiteaux corinthiens, oeuvre du sculpteur François Devoge. A la Révolution, les religieux ont été chassés et leurs biens occupés par l'Armée des Alpes. Les Carmes, qui ne sont pas revenus en Savoie depuis, s'apprêtent à faire leur retour en ouvrant un centre spirituel carmélitain dans l'ancien couvent des Carmélites à Lémenc. Ironie de l'histoire, ils ne seront pas très loin du château de Caramagne acheté en 1812 par Joseph Gillet.

*L'église des Carmes sur le Theatrum Sabaudiae, 1682)*

# SOUVENIRS, SOUVENIRS...

Ces trois clichés nous montrent l'évolution d'une boutique chambérienne au cours du XXème siècle.

*A l'angle de la rue Juiverie et de la rue du Sénat, aux alentours de 1900, on trouve une épicerie proposant de multiples articles.*

*Années 30, La maison Broglio « au faisan doré » vient de refaire la devanture dans le pur style Art Déco. Elle offre une grande variété de comestibles, poissons et gibiers. Ces derniers exposés à l'extérieur en font la grande attraction.*

*1960, changement d'époque, de très belles mosaïques ornent désormais la façade. La plus important sera sauvegardé et se trouve aujourd'hui à l'entrée des Halles.*

# SAISON CULTURELLE 2017/2018
## Conférences

*Toutes les conférences, à l'exception de la conférence décentralisée du 28 avril 2018 ont lieu à l'Université de Savoie, 27 rue Marcoz à 17 heures.*

- **Samedi 21 octobre 2017**

« *Epidémies en Savoie* » par M. Pierre Geneletti, Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne

Deux épidémies de choléra atteignent la Savoie en 1854 et en 1867. Les conséquences seront nombreuses sur le plan humain, médical et social. Ces épidémies laisseront de nombreux enfants sans père ni mère. Un prêtre, le père Camille Costa de Beauregard, fondera avec l'aide d'un généreux donateur, le comte de Boigne, un orphelinat destiné à recueillir ces enfants : le Bocage.

- **Samedi 04 novembre 2017**

« *Les carmélites à Chambéry* » par Monique Dacquin.

- **Samedi 18 novembre 2017**

« *Découverte naturaliste des Alpes au 18ème siècle* » par Mme Emilie-Anne Pepy, Maître de conférences en histoire moderne, Responsable de la licence d'histoire de l'Université Savoie Mont Blanc

L'objectif de la conférence consistera à examiner comment s'opère une découverte scientifique des milieux naturels dans tous les domaines relevant des sciences naturelles : minéralogie, glaciologie, botanique, ornithologie…

- **Samedi 09 décembre 2017**

«*Les trésors de la cathédrale de Chambéry* » par M. Stéphane Bousquet, Guide conférencier, Diacre de la cathédrale

Présentation d'un ensemble de vases, reliquaires et ornements au service de la liturgie. Un patrimoine à redécouvrir

- **Samedi 13 janvier 2018**

« *Assemblée Générale de la Société* ». Réservée aux adhérents

Un an d'activités de l'association. Election du Conseil d'Administration 2018. Diaporama sur l'état patrimonial de Chambéry.

- **Samedi 27 janvier 2018**

« *Histoire de la vigne et des vins en Savoie*» par M. Anthony Pinto, Président des Editions 3DVISION

L'histoire du vin est multiséculaire. Le vignoble savoyard a atteint son âge d'or entre le milieu du 18e siècle et le milieu du siècle suivant. Mais c'était sans compter l'arrivée d'un terrible fléau venu d'Amérique, le phylloxéra.

- **Samedi 10 février 2018**

« *Cent ans d'une entreprise savoyarde. La cimenterie Chiron (1872-1980)* » par le Père Jean François Chiron

Les « ciments Chiron » constituent un exemple, assez rare en Savoie, d'entreprise industrielle dirigée, sur plus d'un siècle, par trois générations d'une même famille. Retracer son histoire permet de découvrir quelques-uns des enjeux de la fabrication du ciment, dans des contextes parfois difficiles, sur les deux sites de Chambéry et de Montagnole.

- **Samedi 03 mars 2018**

« *L'arrivée des américains à Aix les Bains Au moment de la grande guerre* » par Serge Sueur

La Savoie 1ère zone de permissionnaires américains répartis entre Aix-les-Bains, Chambéry et Challes

- **Samedi 17 mars 2018**

« *Les matériaux de construction des cathédrales savoyardes* » par M. Dominique Tritenne, Membre de l'association Rhônapi (Rhône-Alpes pierres naturelles)

- **Samedi 07 avril 2018**

« *Chambéry vu par les peintres savoyards* » par Mme Anne Buttin
Présidente des Amis des Musées et Sylvain Jacqueline

Rétrospective des principaux artistes locaux qui ont immortalisé Chambéry et ses environs.

- **Samedi 28 avril 2018**

Conférence décentralisée

« *Le sentier de Béatrice de Savoie* ». Circuit pédestre aux Echelles
En participation avec la « Commanderie des Echelles »

# Sorties et voyages

- **Samedi 28 avril 2018 - Les Echelles**

« *Le sentier de Béatrice de Savoie* ». Circuit pédestre aux Echelles
En participation avec la « Commanderie des Echelles »

- **Dimanche 3 juin 2018 - Grenoble**

Le matin : visite du quartier Saint Laurent avec musée archéologique.
Déjeuner place Saint André, Restaurant «La table ronde»
L'après-midi : visite du château de Vizille et musée de la Révolution.

- **Samedi 30 juin 2018 - Pierre Châtel et Belley**

Le matin : visite privée de la Chartreuse de Pierre Châtel
Déjeuner à Belley, «Restaurant des Terreaux»
L'après-midi : découverte du patrimoine de Belley (Cathédrale, Palais Episcopal…)
Journée en participation avec l'Académie du Bugey.

- **Vendredi 21 et samedi 22 septembre 2018 - Arles**

Jour 1 :
Visite du musée départemental Arles antique et du centre historique. Découverte du patrimoine multiple de la ville en commençant par la place de la République puis visite de l'amphithéâtre, des cryptoportiques et du cloître Saint Trophime, joyaux antiques et médiévaux enserrés dans le tissu urbain.

Jour 2 :
Visite du site des Alyscamps, nécropole chère à Van Gogh. Découverte de son parcours en explorant des lieux comme le jardin des Lices, la place du Forum, l'amphithéâtre… des lieux immortalisés qui permettent de suivre les traces de son séjour riche d'inspiration mais «tourmenté»…
Visite de la Fondation Vincent Van Gogh, ouverte au public depuis avril 2014, au sein de l'Hôtel Léauteaud de Donines.

# LISTE DES PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBÉRY DEPUIS SA CRÉATION EN 1933

1933 à 1957 ..... MarsVALETT

1957 à 1962 ..... Jean-Baptiste CARRON

1962 à 1971 ..... Jean de CORBIERE

1971 à 1973 ..... Jean PLANCHE

1973 à 1975 ..... Henry DENARIE

1975 à 1980 ..... Jean-Olivier VIOUT

1980 à 1982 ..... André CADOUX

1982 à 1988 ..... Claude FACHINGER

1988 à 1990 ..... André LEPROVOST

1990 à 1996 ..... Claude FACHINGER

1996 à 1999 ..... Jean-Olivier VIOUT

1999 à 2004 ..... Alice BERLIOZ

2004 à 2007 ..... Claude FACHINGER

2007 à 2013 ..... Monique DACQUIN

2013 à 2018 ..... Michèle CHAPPUIS

depuis 2018 ..... Jacques Viout

# VIENT DE PARAÎTRE

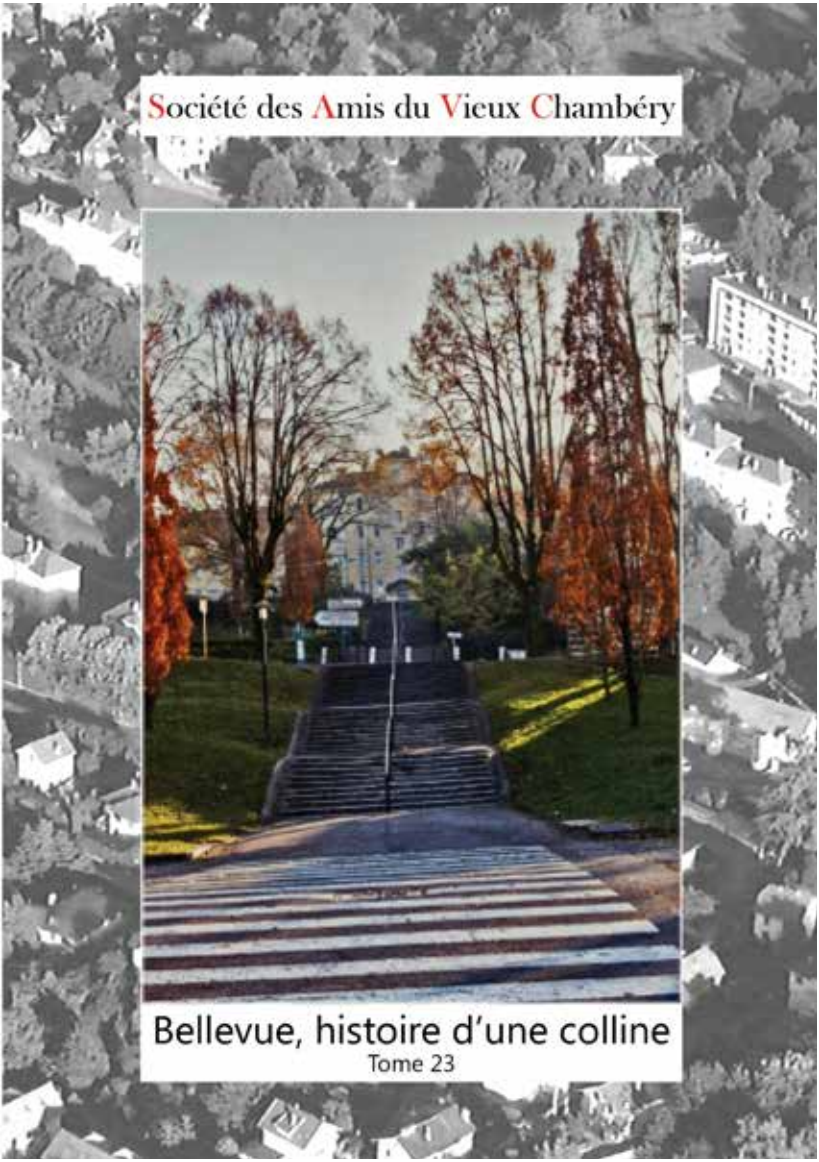

# VIENT DE PARAÎTRE

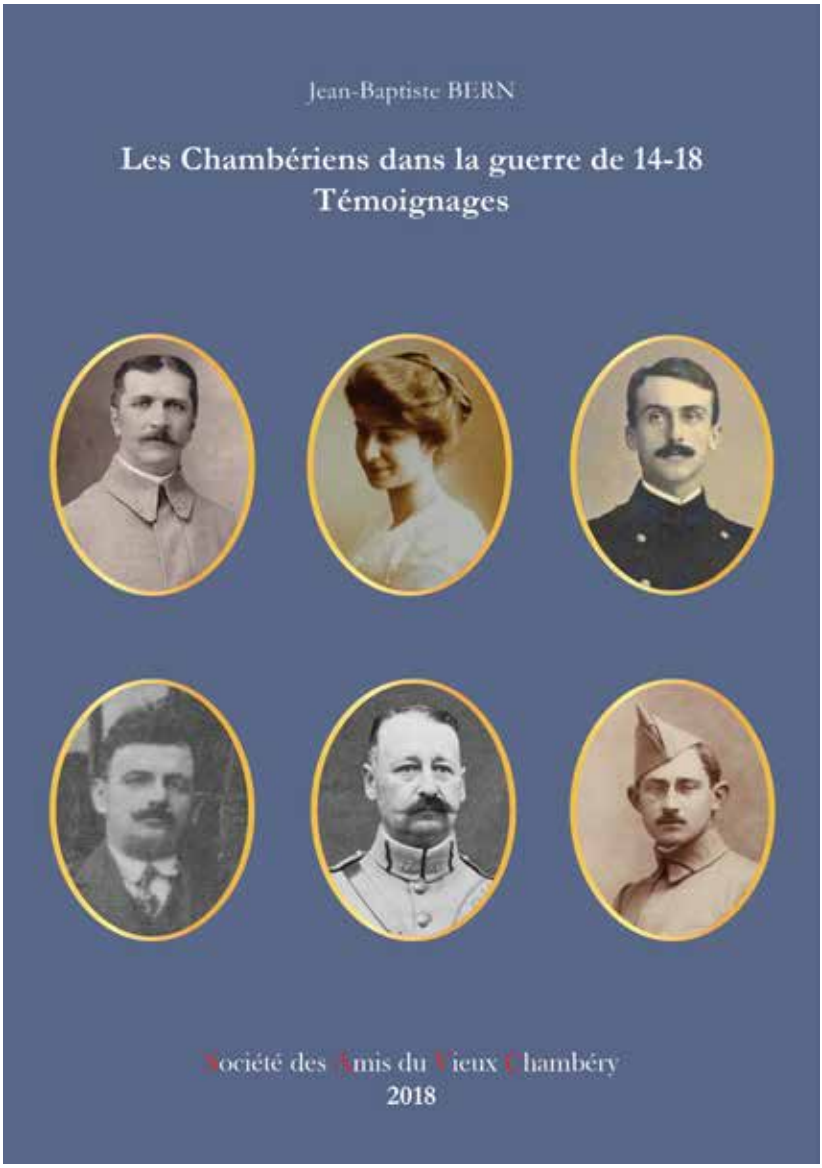

# NOS PUBLICATIONS ENCORE DISPONIBLES

Vieux Chambéry - Tome XVI..... 5,00 €
L'histoire du canal de Mérande.
Noblesse et pouvoir à Chambéry, au XVIIe siècle.

Vieux Chambéry - Tome XVII..... 10,00 €

L'hôtellerie à Chambéry à travers les âges

Vieux Chambéry - Tome XVIII..... 15,00 €

Le Faubourg Montmélian autrefois.

Chambéry - Promenade autour du patrimoine..... 5,00 €

Après le bombardement..... 6,00 €

Traces d'histoire -Tome XIX..... 10,00 €
8 sujets différents - 8 auteurs

Autour de Jean-Jacques Rousseau..... 10,00 €
10 approches

La crypte de Lémence, un trésor chambérien en péril.... 10,00 €

C'était Maché..... 10,00 €

La symbolique funéraire..... 1,50 €

Bellevue, histoire d'une colline..... 10,00 €

Les Chambériens dans la guerre de 14-18..... 12,00 €
Témoignages

Pour permettre l'intensification de nos éditions historiques,
contribuez à leur diffusion et à leur vente.
Achetez et faites acheter les publications des Amis du Vieux Chambéry.
En vente au siège ou par correspondance.

Conception graphique : J-D L.
Imprimeur : Couleurs Montagne - 73490 LA RAVOIRE
Dépôt légal : 1er trimestre 2018
ISSN 0337-7458
Reproduction de photos interdite